

Cap sur les îles Atlantique

Section ATC Ile-de-France

Du lundi 08 au vendredi 12 juin 2026
5 jours / 4 nuits

Tél. : 01 46 07 56 65

Courriel : atc-idf@atc-routesdumonde.com

A partir de 1 090 € par personne

Sur la base de 20 participants minimum



L'entrée du port de La Rochelle



Une jolie région maritime de France.

Vous voyagerez d'île en île, de fort en fort, en passant par Rochefort, une ville d'art et d'histoire, avec son chantier de construction pour la marine de guerre, un arsenal maritime et militaire qui deviendra le principal du royaume de France. La Rochelle — place de choix au fond du pertuis d'Antioche — vous surprendra par son histoire liée au cardinal de Richelieu, ses ruelles étroites, ses arcades et ses deux tours gardant l'entrée du port.

Les points forts : L'arsenal de Rochefort et la corderie, les îles de Ré et d'Oléron, La Rochelle...

(Programme répondant aux conditions de l'article R211-4 du Code du Tourisme)

Programme détaillé (jour par jour)

J1 — Lundi 8 juin 2026 : Rochefort

Départ de Paris-Montparnasse par TGV dans la matinée pour **La Rochelle** (les horaires des TGV aller et retour vous seront communiqués ultérieurement). **Début des services ATC.**

En début d'après-midi, départ en autocar pour **Rochefort**. Rendez-vous avec votre guide pour une visite guidée de l'arsenal maritime, un site créé par Colbert sous le règne du roi Louis XIV. Les bâtiments industriels, leurs fonctions aux XVIIème et XVIIIème siècles pour construire, armer, radoubier et entretenir frégates et vaisseaux.

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

Poursuite par la découverte de la Corderie Royale. Visite guidée du site, la plus longue manufacture de cordage d'Europe au XVII^{ème} siècle (374 m) : les formes de radoub, chefs d'œuvre d'architecture mais aussi ouvrages indispensables pour l'entretien et la réparation des navires.

Vous terminerez votre après-midi par la découverte du centre-ville de Rochefort : avec son urbanisme et son architecture préservés, c'est une ville en damier, créée de toutes pièces qui, au fil des siècles a su conserver l'unité de son patrimoine bâti et respecter l'architecture « Grand Siècle » de ses hôtels particuliers.

Installation à l'hôtel et dîner dans un restaurant à proximité immédiate de l'hôtel.

J2 — Mardi 9 juin 2026 : L'île d'Aix - Fort Boyard

Départ à pied (10 mn environ) en direction du ponton de la Corderie Royale.

Embarquement pour une **croisière commentée sur la Charente**.

Vous effectuerez la descente du fleuve de Rochefort à l'estuaire. Vous découvrirez l'Arsenal Maritime, les franchissements de la Charente, les paysages, les défenses maritimes (forts). Vous pourrez admirer **l'île Madame** et le célèbre **Fort Boyard**.

En fin de matinée, accueil sur **l'île d'Aix** par votre guide où vous effectuerez une escale.

Laissez-vous séduire par ce lieu incontournable, un trésor d'île qui enchantera vos sens et vous laissera un souvenir inoubliable. Classée « site naturel remarquable », elle présente une diversité de paysages saisissante que l'on découvre exclusivement à pied ou à bicyclette.

Visite guidée à pied du « village fortifié » et découverte des constructions majeures : l'église et son prieuré bénédictin du XII^{ème} siècle, la poudrière dite de « Choderlos de Laclos », le fort de la Rade, la citadelle du bourg qui a entièrement été reprise au Premier Empire...

Déjeuner dans un restaurant sur l'île.

En début d'après-midi, visite audio-guidée de la maison de la nacre. L'espace muséographique permet de découvrir le monde des coquillages et de comprendre la formation de la nacre. L'atelier permet d'observer le travail des nacriers. Retour en bateau à Rochefort.

Dîner dans un restaurant à proximité de l'hôtel.

J3 — Mercredi 10 juin 2026 : L'île de Ré

Départ en autocar en direction de **l'île de Ré**.

En longeant la côte nord de l'île, vous passerez devant le Fort de la Prée, les vestiges de l'abbaye cistercienne des Châteliers.

Visite guidée de **Saint-Martin-de-Ré**, capitale historique de l'île. Découverte de cette ancienne citadelle qui fait partie des sites majeurs imaginés par Vauban. Elle est aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Déjeuner à Saint-Martin-de-Ré.

Puis à **Loix**, les marais salants — le sel étant un des piliers de l'économie rochelaise — **Ars-en-Ré** et son célèbre clocher typique noir et blanc. Visite de l'écomusée du marais salant.

Arrêt au phare des Baleines. Avec ses 57 m, c'est l'un des plus hauts de France.

Retour en autocar en direction de Rochefort.

Dîner dans un restaurant à proximité de l'hôtel.



J4 — Jeudi 11 juin 2026 : L'île d'Oléron

En tout début de matinée, départ en direction de **Brouage** et de **l'île d'Oléron**.

Découverte de cette place forte classée « Grand Site National ». Etoile de pierre au cœur des marais, **Brouage** avait pour vocation première le commerce du sel. Annexée au domaine royal par Henri III dès 1578, Richelieu en fait une place forte réputée imprenable. A la fin du XVII^{ème} siècle, Vauban transformera une partie des fortifications.

Départ pour **l'île d'Oléron**, « la Lumineuse ».

Au Château-d'Oléron, poursuite par une balade en petit train dans la puissante citadelle et au pied de ses remparts, au cœur d'un port ostréicole qui compte des dizaines de cabanes aux couleurs vives.

Déjeuner dans un restaurant de l'île d'Oléron.

L'après-midi, vous découvrirez l'**ostréiculture** : une activité, mais aussi des sites intacts et authentiques : Fort Royer, le chenal d'Ors. A la pointe dite « le bout du monde », un lieu de nombreux naufrages, vous gravirez l'escalier du phare de Chassiron, un édifice emblématique qui guide encore aujourd'hui les marins vers le pertuis d'Antioche et dont la galerie offre un vaste panorama sur la mer des Pertuis. Poursuite par la visite de **La Cotinière** : ce port de pêche (le premier de Charente-Maritime) est constitué d'une flottille d'une centaine de bateaux. Retour en fin de journée à Rochefort. Dîner dans un restaurant à proximité de l'hôtel.

J5 — Vendredi 12 juin 2026 : La Rochelle

En début de matinée, départ en direction de **La Rochelle**.

Visite guidée pédestre de la ville : une halte au cœur de la vieille ville et du port, à travers les grandes heures de cette cité marchande et libre : le souvenir d'Aliénor d'Aquitaine, des frasques d'Henri IV, le siège du cardinal de Richelieu... et, aujourd'hui, l'animation des quais et de ses terrasses, les couleurs de son marché et la quiétude des parcs à l'anglaise.

Déjeuner dans un restaurant de la Rochelle.

Après le déjeuner, temps libre puis transfert à la gare. Départ en TGV. Arrivée à Paris-Montparnasse en soirée.

Fin des services ATC.

L'ordre des visites pourra être modifié en fonction des impératifs locaux

Prix par personne :

1 090 € sur la base de 20 participants minimum

1 150 € sur la base de 15 participants minimum

Ces prix sont calculés à la date du 19/08/2025. Conformément aux articles L211-12, R211-8 et R211-9 du Code du Tourisme, les prix prévus au contrat sont révisables à la hausse comme à la baisse pour tenir compte des variations du coût des transports, des redevances, taxes et des taux de change. Vous serez informé de toute hausse du prix total du forfait, au plus tard 20 jours avant le départ pour des séjours de plus de 6 jours ou au plus tard 7 jours avant le départ pour des séjours de 2 à 6 jours. Ces prix sont calculés sur un nombre minimum de participants. Si celui-ci n'est pas atteint, ATC Routes du monde proposera au voyageur un avenant au contrat précisant le nouveau prix par personne.

Le prix comprend :

- ✚ L'hébergement à l'hôtel IBIS de Rochefort (***) normes locales), en base chambre double à partager,
- ✚ La pension complète du dîner du J1 au déjeuner du J5,
- ✚ Les boissons aux repas + café aux déjeuners,
- ✚ Les transferts et transports sur place en autocar Grand Tourisme,
- ✚ L'ensemble des visites, services et entrées mentionnés au programme,
- ✚ L'assistance d'un accompagnateur ATC,
- ✚ L'assurance Assistance-Rapatriement avec garanties Assistance COVID,
- ✚ Le service et les taxes locales,
- ✚ Les pourboires.

Le prix ne comprend pas :

- ✚ Les transports de votre domicile à La Rochelle (et retour),
- ✚ Le déjeuner du premier jour,
- ✚ Les visites optionnelles,
- ✚ Les dépenses à caractère personnel,
- ✚ Le port des bagages,
- ✚ Le supplément pour chambre individuelle : **138 €** par personne,
- ✚ L'adhésion annuelle pour 2026 : **35 €** pour les cheminots (*actifs, ayants droits, retraités...*),
- ✚ Pour les autres catégories d'adhérents : **39 €**, plus **5 €** de frais de dossier par voyage ou séjour,
- ✚ L'assurance couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, avec garanties COVID : **3% par personne du prix total du voyage (minimum 10 €), à souscrire lors de l'inscription au voyage.**

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352

INFORMATIONS PRATIQUES

ASSURANCES : ATC Routes du Monde recommande de souscrire l'assurance optionnelle avec garanties Covid couvrant l'annulation, l'interruption de séjour, les bagages, au moment de l'inscription. Le partenaire d'ATC Routes du Monde est AREAS Dommages. Les conditions d'assurance sont remises au voyageur sur sa demande.

TRANSPORT

Les horaires seront précisés en temps utile avant le début du voyage conformément à l'article L211-10 du Code du Tourisme. Les documents nécessaires vous seront remis ainsi que les informations sur l'heure prévue de départ ainsi que les heures prévues des escales, des correspondances et de l'arrivée.

Le prix des taxes aériennes ne dépend pas de notre politique tarifaire, elles peuvent augmenter sans préavis.

HEBERGEMENT : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de **20** voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit **15 personnes**.

PERSONNE A MOBILITE REDUITE : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

FORMALITES de POLICE et de SANTE pour LES RESSORTISSANTS FRANCAIS

Il vous appartiendra d'être à jour de vos documents d'identité. L'accomplissement des formalités administratives et sanitaires et les éventuels frais relatifs à ces formalités sont à la charge exclusive des voyageurs. Les non-ressortissants français ou les binationaux sont invités à consulter leur consulat pour se conformer aux formalités françaises. Les clients doivent s'assurer suffisamment longtemps avant la date de départ que les noms et prénoms qui figurent sur les documents de voyage (billets de transport, bons d'échange, réservations...) correspondent exactement à ceux qui figurent sur leur pièce d'identité :

- Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité,
- Penser à prendre votre carte de sécurité sociale. Consulter le site <http://www.sante.gouv.fr> pour toute évolution des formalités sanitaires avant votre départ.

Les informations ci-dessus sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage et peuvent évoluer à tout moment.

REGLEMENT

Acompte à l'inscription : **30% du montant total du voyage par personne**. Possibilité de paiement en 3 fois par carte bancaire ou par chèque.

Solde : **1 mois avant le départ, sans rappel de notre part**.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

Nos conditions particulières sont annexées au programme, accompagnées également du formulaire d'information standard sur les droits du voyageur à forfait.

Où et comment vous inscrire

– **à la section Ile-de-France** :

soit par correspondance : 9 rue du Château-Landon – 75010 Paris,
soit sur rendez-vous (44 rue Louis Blanc – 75010 Paris), du lundi au jeudi (9h00-12h00 & 14h00-17h00),

– **par courriel** : atc-idf@atc-routesdumonde.com

– **à la boutique ATC** : boutique-atc@atc-routesdumonde.com ou à toute autre section de province (adresses sur notre dernière brochure),

– **par Internet**, sur le site : www.atc-routesdumonde.com

ATC (Association Touristique des Cheminots) ROUTES DU MONDE

9 rue du Château Landon, 75010, Paris Tél : 01 55 26 93 70 – Télécopie 01 58 20 51 24 – courriel : boutique-atc@atc-routesdumonde.com

Association immatriculée au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours, sous le n° IM 075110072 par ATOUT France (Ministère du Tourisme) et comme Association Nationale d'Education Populaire, sous le n° 1959-5, par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

SIREN : 775 678 352 – SIRET : 775 678 352 01191 - APE siège : 5510 Z - N° TVA : FR 24775 678 352